

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES,
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

COMPRENDRE LA FACTURE ÉLECTRONIQUE ET SES ENJEUX



LE CALENDRIER



Toutes les entreprises assujetties à la TVA devront **recevoir** leurs factures d'achat **au format électronique**



Les GE/ETI devront **émettre** leurs factures de vente **au format électronique**



Les TPE/PME devront **émettre** leurs factures de vente **au format électronique**

LE VOCABULAIRE

E-invoicing

Transmission automatisée et simultanée d'une facture vers **un client professionnel français assujetti à la TVA** et vers l'administration fiscale. Ce sont les opérations entre deux entités franco-françaises.

E-reporting

- Transmission à l'administration fiscale **des données de transaction** lorsqu'une entreprise réalise des opérations avec des clients non assujettis à la TVA française.
- Transmission à l'administration fiscale **des données de paiement** relatives aux opérations relevant de la catégorie des prestations de services.

PA : Plateforme Agréée

(anciennement PDP : Plateforme de Dématérialisation Partenaire)

Prestataire de services privé dont les objectifs sont :

- Faciliter l'émission, la transmission et la réception des factures sous format électronique ;
- Permettre l'extraction des données utiles à l'administration fiscale ;
- Permettre la réception et la transmission des données de transaction et de paiement.

SC : Solution Compatible

(anciennement OD : Opérateur de Dématérialisation)

Interface entre l'entreprise et sa PA qui propose des services tels que l'établissement des factures au format Factur-X, la pré comptabilisation, et l'archivage des données.

Une facture électronique, c'est quoi ?

C'est une **facture dématérialisée** de bout en bout, qui a été :



Créée

grâce à un logiciel de facturation (SC)



Emise

par le fournisseur à son client via sa PA



Reçue

par le client professionnel via sa PA



Archivée

par le fournisseur et le client professionnel de façon dématérialisée (SC)

Qui comporte a minima **toutes les mentions obligatoires sous forme de données structurées** (e-invoicing/e-reporting) 

L'arrivée de la facture électronique annonce la

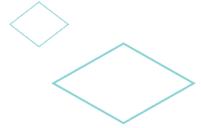
fin de la transmission des factures papier ou e-mail

et le début de l'interconnexion entre les outils de gestion administrative.

C'est une opportunité pour revoir votre organisation administrative et **l'optimiser.**



La facture électronique, comment se préparer ?



Anticipez pour réussir votre transformation

Informez-vous

Acceptez les changements inévitables pour vous mettre en conformité

Prenez conscience de l'**impact de la réforme** sur votre organisation

Auditez votre organisation avant de vous lancer

Analysez l'**organisation externe existante**

Diagnostiquez l'impact de la réforme sur vos procédures actuelles

Acceptez les changements à entreprendre pour produire et gérer des données de qualité

Saisissez l'opportunité de la digitalisation

Repensez votre organisation interne et votre processus administratif en entrant dans une nouvelle ère, celle de la **digitalisation** afin de tirer tous les bénéfices de cette réforme

Définissez votre cible et vos nouveaux process

Comprenez la **valeur ajoutée** des outils disponibles

Déterminez le **niveau d'automatisation** visé

Profitez de l'**interconnectivité** entre les logiciels utilisés

La facture électronique, en pratique



Consultez nos
équipes FIBA pour
**optimiser votre
organisation.**



FIBA

contact@groupe-fiba.fr

www.groupe-fiba.fr